UnitÉ 48

Publié en 2018 par l’Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2018



Cette publication est disponible en libre accès sous la   
licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/)>. L’utilisateur du contenu de cette publication accepte d’être lié par les conditions d’utilisation du référentiel Libre accès de l’UNESCO (<https://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Les images de cette publication ne relèvent pas de la licence CC-BY-SA et ne peuvent pas être utilisées, reproduites ou commercialisées sans permission préalable des détenteurs de droits d’auteur.

Les désignations employées et la présentation adoptée dans cette publication ne sauraient être interprétées comme exprimant une prise de position de l'UNESCO sur le statut juridique ou le régime d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région quelconque, non plus que sur le tracé de ses frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les vues de l’UNESCO.



EXPOSÉ DU FACILITATEUR 2 : ÉTUDE DE CAS 57

Cette étude de cas fournit un exemple des nombreuses communautés qui, à travers le monde, reconnaissent, vénèrent et intègrent plus de deux catégories de genre sans nécessairement les hiérarchiser entre elles. Certaines communautés culturelles reconnaissent trois, quatre ou cinq genres, voire davantage. Au lieu d’être marginalisés ou considérés comme échappant aux conventions, certains genres font l’objet d’honneurs particuliers pour leur patrimoine culturel immatériel. Dans certains de ces cas, les praticiens ne s’identifient ni comme hommes, ni comme femmes, mais comme un état intermédiaire entre l'homme et la femme ou une appartenance simultanée aux deux genres. Dans cette étude de cas, la pratique du PCI n’est en fait rendue possible que par l’existence d’une catégorie de genre différente de celles, communément admises, des hommes et des femmes, et à l’inverse de l’étude de cas 42 (iii), cette catégorie de genre est pleinement acceptée et tout particulièrement respectée par la société. De plus, la pratique du PCI renforce l’existence non hiérarchique de catégories de genre multiples et fluides. Comme pour l’étude de cas 42, la pertinence contextuelle de l’étude par rapport aux croyances culturelles sociétales des participants doit être prise en compte au moment de décider s’il convient ou non de présenter cette étude de cas.

Il peut aussi être utile de savoir que les cultures qui reconnaissent plus de deux genres possèdent une histoire ancienne. Ainsi par exemple, dans la culture andine précoloniale, les Incas vénéraient *chuqui cinchay*, un dieu à la fois homme et femme. Lors de cette cérémonie, des participants du troisième genre ou des chamanes pratiquaient des rituels sacrés pour honorer ce dieu. Les chamanes portaient des vêtements androgynes comme « marqueur visible d'un troisième espace entre le masculin et le féminin, le présent et le passé, le vivant et le mort ». De la même façon, au cours des siècles qui ont précédé l’arrivée des colons européens en Afrique, les croyances animistes du peuple *Bangala* étaient pratiquées par des chamanes vêtus d’habits féminins dans le but d’acquérir la capacité de résoudre les actes criminels. L’Europe a également connu des communautés qui comportaient un troisième genre, comme par exemple les *femminielli* à corps d’hommes de la société italienne du XVIIIème siècle. On considérait que les *femminielli*, qui vivaient essentiellement dans le quartier espagnol de Naples, l’un des plus pauvres de la ville, portaient chance aux familles dans lesquelles ils étaient élevés. À Hawaï, bien avant l’arrivée de Cook et d’autres Européens, il existait une tradition de genres multiples parmi la communauté autochtone de l’île. Les personnes pouvaient être des hommes ou des femmes sur le plan biologique et incarner un rôle de genre à mi-chemin entre l’homme et la femme ou appartenant à la fois au genre masculin et au genre féminin. Ces personnes étaient estimées et respectées – et continuent de l’être. Leur fluidité de genre et leur capacité à retenir aussi bien les qualités masculines que féminines sont considérées comme un atout qui les habilite à endosser le rôle de guérisseurs, de professeurs et de promoteurs des traditions anciennes et des rituels ancestraux. Aujourd’hui, ce groupe fait toutefois l’objet de discriminations dans une culture de plus en plus dominée par une idéologie binaire du genre.

#### **QUESTIONS DE DISCUSSION :**

* Comment comprenez-vous le terme de personnes « bispirituelles » dans le contexte de la société *Nahili*, et en particulier de la cérémonie rituelle du *Solang*?
* Quels sont le rôle et le statut des personnes « bispirituelles » dans la société *Nahili* ?
* Cet exemple vous rappelle-t-il d’autres cas de PCI dans lesquels les fonctions rattachées au genre jouent un rôle ?
* En quoi pensez-vous que le genre impacte le PCI ?

